



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29/05/2024

N°1904

### **LA FRANCE SE FELICITE DU MONTANT RECORD MOBILISE EN FAVEUR DE L'ACTION CLIMATIQUE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT**

Communiqué conjoint de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, de Christophe Béchu, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de Stéphane Séjourné, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères et de Chrysoula Zacharopoulou, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargée du Développement et des Partenariats internationaux.

Le 29 mai 2024, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), chargée de comptabiliser les financements mobilisés par les pays contributeurs en faveur de l'action climatique dans les pays en développement, a rendu public son rapport pour l'année 2022. Avec 115,9 milliards USD comptabilisés, il s'agit d'un montant record, en hausse historique de 26,3 milliards USD par rapport à l'année précédente. Toutes les composantes sont en forte hausse, qu'il s'agisse des financements fournis par les banques multilatérales de développement, de ceux fournis par les agences bilatérales de développement, ou des financements privés mobilisés par la finance publique. Autre source de satisfaction, les financements destinés à l'adaptation au changement climatique, qui relèvent en priorité des pays les plus vulnérables, affichent également une forte hausse, de 24,6 à 32,4 milliards USD.

Plus significatif encore, ce résultat permet d'honorer l'engagement pris conjointement en 2009 par les pays développés lors de la COP15 de Copenhague, puis réitéré et précisé lors de l'adoption de l'accord de Paris (COP21) en 2015, à fournir chaque année entre 2020 et 2025 un montant de 100 milliards USD en faveur des pays en développement pour financer leurs actions de lutte contre le changement climatique. Dans un contexte de crise sanitaire mondiale, cet objectif n'avait pu être atteint en 2020 et 2021, avec respectivement 83 et 90 milliards USD. Cet excellent résultat pour 2022, qui va au-delà même des prévisions des donateurs en 2021, confirme une dynamique positive.

Depuis de nombreuses années la France fait partie des principaux pays contributeurs au financement de l'action climatique des pays en développement et son effort relatif est régulièrement salué comme allant au-delà de sa « juste part » de l'effort collectif<sup>1</sup>. Pour rappel, en 2022, la France a fourni 7,6 milliards EUR de financements climat, dont 2,6 milliards EUR pour l'adaptation. Cela représente un dépassement d'environ 25% de l'objectif de 6 milliards EUR dont un tiers en faveur de l'adaptation, fixé par le Président de la République en 2020. Il en va de même de l'Union européenne et de ses Etats membres qui a fourni 28,5 milliards EUR de finance climat en 2022, soit un quart de la finance climat mondiale.

**Bruno Le Maire**, ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique, a déclaré : « *Le dépassement de l'objectif des 100 milliards montre une dynamique commune en faveur de la lutte contre le changement climatique, à laquelle la France contribue année après année de manière constante et exemplaire. Il conviendra désormais de préserver et consolider cet acquis pour chacune des années suivantes, jusqu'en 2025.*

<sup>1</sup> Voir, par exemple, les travaux du groupe de réflexion ODI : [A Fair Share of Climate Finance | ODI: Think change](#)

*Les différentes mesures prises par les banques multilatérales de développement afin d'accroître leurs capacités à financer l'action climatiques contribueront à cet effort. De plus, les travaux en cours sur une meilleure complémentarité et cohérence des fonds multilatéraux dédiés aux climats entre eux et avec les banques multilatérales de développement doivent être accélérés afin d'améliorer l'efficacité des financements existants. Mais il nous fait également préparer la suite, à savoir le futur objectif de finance climat post-2025, et passer sans attendre à l'échelle supérieure, en mobilisant plus largement les financements privés, qu'ils soient internationaux ou domestiques. Il faut également élargir le nombre d'Etats contribuant à la finance climat et que les pays émergents prennent pleinement part au financement de l'action climatique des pays en développement. »*

**Stéphane Séjourné**, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a déclaré : « *Il était grand temps que l'engagement collectif des pays développés soit tenu, alors même que la France a toujours été au rendez-vous. L'atteinte de l'objectif des 100 Md\$ permet de renouer la confiance avec les pays en développement dans la mise en œuvre de l'accord de Paris et dans la perspective de la COP29. La solidarité de la France et des autres pays développés est essentielle pour la mise en œuvre des objectifs climatiques dans les pays en développement. Je souhaite à présent que tous les pays qui ont la capacité de contribuer se mobilisent à la hauteur de leur responsabilité pour relever le défi de l'alignement de l'ensemble des flux financiers avec un développement bas-carbone et résilient et une transition juste, partout et pour tous. La France a largement contribué à l'atteinte de l'objectif collectif de 100 milliards de dollars, avec 7,6 milliards d'euros en 2022 – bien au-delà de notre juste part et de l'objectif de 6 milliards que nous nous étions fixé.* »

**Christophe Béchu**, ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, a déclaré : « *La transition climatique ne se fera pas sans solidarité internationale pour que tous les pays du monde puissent prendre leur part de l'action climatique et s'adapter à ses conséquences pour les plus vulnérables. En s'engageant à hauteur de 7,6 milliards d'euros en 2022 à l'international, dont 2,6 pour l'adaptation, la France est cohérente avec son action au niveau national à travers la planification écologique.* »

**Chrysoula Zacharopoulou**, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, chargée du développement et des partenariats internationaux, conclut : « *Dans la droite ligne des principes du Pacte de Paris pour la Planète et les Peuples, le respect de cet engagement est une étape importante pour restaurer la confiance collective dans le système financier international. Derrière ces chiffres, il y a des projets et des partenariats concrets entre la France, l'Europe et les pays en développement qui s'engagent dans la transition. Notre finance climat, ce sont des forêts préservées, des énergies renouvelables installées, ou encore des territoires rendus plus résilients aux catastrophes naturelles.* »